

#### CARACTERISTIQUES (Source : Groupe Amundi)

Date création : 07/09/1992

Classification AMF : Actions pays zone Euro

Indice Reference : 100% SBF 120

Devise : EUR

Eligible au PEA : Oui

Affection des sommes distribuables :

D : Distribution

Code ISIN : FR0011354646

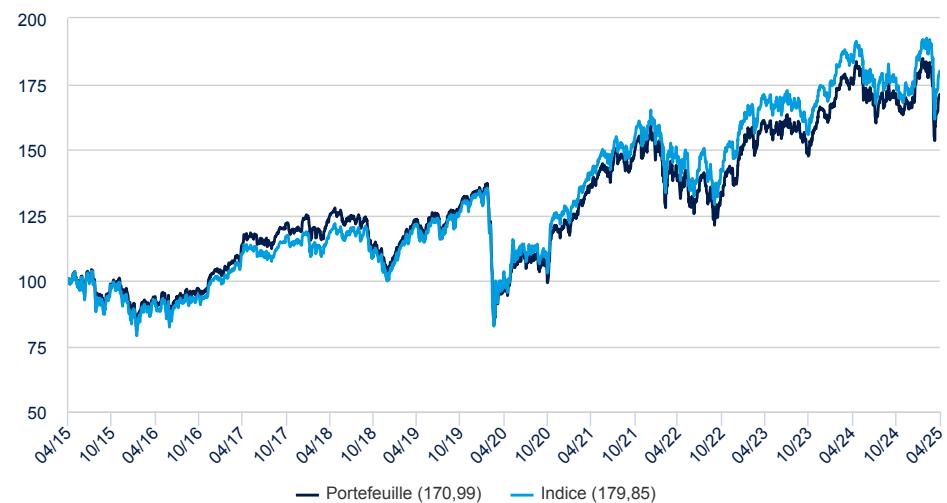
Durée minimum de placement recommandé : 5 ans

#### STRATEGIE D'INVESTISSEMENT (Source : Groupe Amundi)

L'objectif de gestion consiste à réaliser une performance annuelle moyenne supérieure ou égale à son indice de référence le SBF 120, représentatif des principales valeurs françaises. Le fonds intègre des critères ESG dans le processus de construction de l'univers d'investissement.

#### ANALYSE DE LA PERFORMANCE (Source : Fund Admin)

##### EVOLUTION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE EN BASE 100 (Source : Fund Admin)



#### Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 5 ans.

Le SRI représente le profil de risque tel qu'exposé dans le Document d'Information Clé (DIC). La catégorie la plus basse ne signifie pas qu'il n'y a pas de risque.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

#### CHIFFRES CLES (Source : Groupe Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : 563,89 (EUR)

Actif géré : 248,35 (millions EUR)

Derniers coupons versés : 10,07: (20/03/2025)  
9,71: (28/05/2024)  
10,46: (19/04/2023)  
21,90: (25/04/2022)

#### ACTEURS (Source : Groupe Amundi)

Société de gestion : CPR ASSET MANAGEMENT

#### MODALITES DE FONCTIONNEMENT (Source : Groupe Amundi)

Fréquence de valorisation : Quotidienne

Minimum 1ère souscription :

1 millième part(s)/action(s)

Minimum souscription suivante :

1 millième part(s)/action(s)

Frais d'entrée (max) : 2,50%

Frais de sortie (max) : 0,00%

Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation :

1,27%

Commission de surperformance : Non

Tous les détails sont disponibles dans la documentation juridique

#### PERFORMANCES NETTES PAR PERIODE GLISSANTE (Source : Fund Admin) <sup>1</sup>

Depuis le	1 an 30/04/2024	3 ans 29/04/2022	5 ans 30/04/2020	10 ans 30/04/2015	Depuis le 04/01/1999
Portefeuille	-2,64%	6,83%	11,41%	5,51%	3,80%
Indice	-2,32%	6,83%	12,15%	6,04%	5,00%
Ecart	-0,32%	-0,01%	-0,75%	-0,53%	-1,20%

<sup>1</sup> Données annualisées

#### PERFORMANCES NETTES PAR ANNÉE CIVILE (Source : Fund Admin) <sup>2</sup>

	2024	2023	2022	2021	2020
Portefeuille	1,61%	20,57%	-11,66%	29,48%	-9,82%
Indice	-0,11%	17,97%	-8,24%	28,35%	-5,07%
Ecart	1,73%	2,59%	-3,42%	1,13%	-4,75%

<sup>2</sup> Les performances passées ne sont pas constantes dans le temps et ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les investissements sont soumis aux fluctuations de marché et peuvent varier à la hausse comme à la baisse.

#### VOLATILITE (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le lancement
Volatilité du portefeuille	15,07%	15,00%	16,45%	20,31%
Volatilité de l'indice	15,06%	14,90%	16,39%	20,55%

La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Les données sont annualisées.

## EQUIPE DE GESTION



Cyrille Collet

Responsable de la gestion actions quantitatives



Nicolas Johnson

Responsable de la Gestion Actions Européennes

## COMPOSITION DU PORTEFEUILLE (Source : Groupe Amundi)

## PRINCIPALES LIGNES EN PORTEFEUILLE

(Source : Groupe Amundi) \*

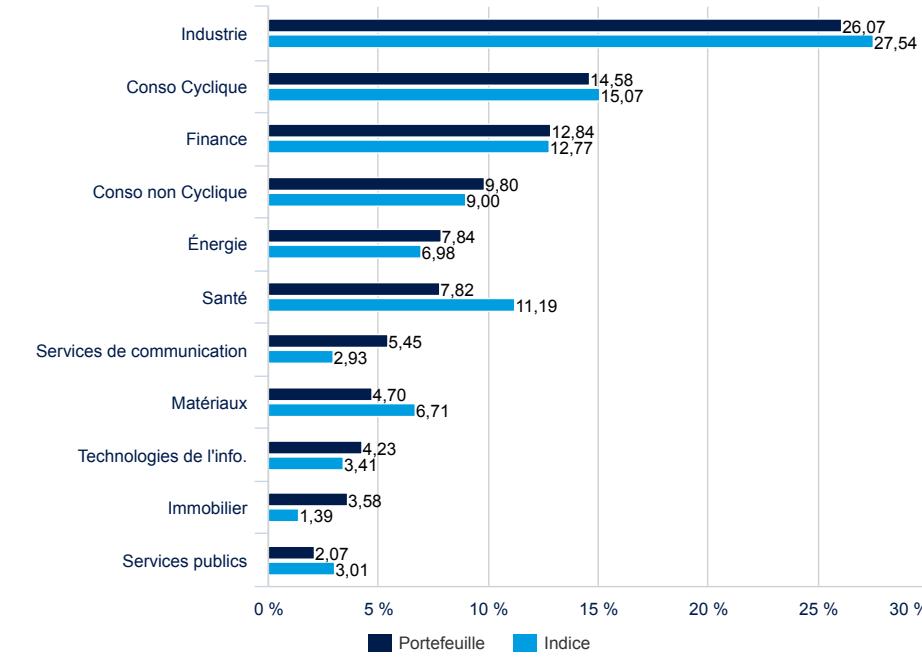
	Secteur	Poids (PTF)	Ecart / Indice
TOTALENERGIES SE PARIS	Énergie	6,90%	0,60%
SCHNEIDER ELECT SE	Industrie	6,78%	0,60%
AXA SA	Finance	5,42%	1,34%
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	Conso Cyclique	5,23%	-1,23%
SANOFI - PARIS	Santé	4,60%	-1,09%
L OREAL (PARIS)	Conso non Cyclique	4,58%	-0,36%
SAFRAN SA	Industrie	4,57%	0,14%
AIRBUS SE	Industrie	4,46%	-0,06%
DANONE	Conso non Cyclique	4,15%	1,59%
BNP PARIBAS	Finance	4,08%	-0,17%

\* Hors OPC

Nombre d'émetteurs (hors liquidités) : 58

## REPARTITION SECTORIELLE

(Source : Groupe Amundi)



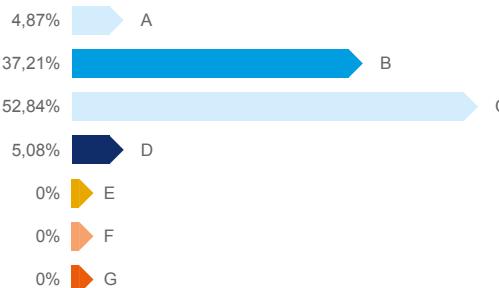
Hors OPC

Votre fonds présente notamment un **risque de perte en capital** supporté par l'investisseur. Sa valeur liquidative peut fluctuer et le capital investi n'est pas garanti. Autres risques importants pour le fonds : **risque actions et de marché (y compris le risque lié aux petites capitalisations boursières et aux marchés émergents), risque de change, risque de contrepartie, risque de liquidité**. La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre fonds. **Pour en savoir plus sur les risques et leur définition, veuillez-vous reporter à la rubrique « Profil de Risque » du prospectus de ce fonds.**

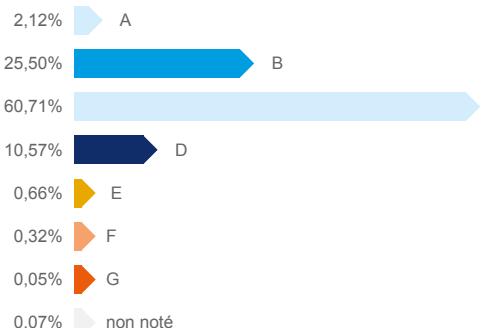
## NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance

## Du portefeuille



## De l'indice de référence



## Evaluation par composante ESG

	Portefeuille	Indice
Environnement	C	C
Social	C	C
Gouvernance	C	D
<b>Note Globale</b>	<b>C</b>	<b>C</b>

## Couverture de l'analyse ESG

<b>Nombre d'émetteurs</b>	<b>58</b>
% du portefeuille noté ESG <sup>2</sup>	100%

<sup>2</sup>Titres notables sur les critères ESG hors liquidités.

## Définitions et sources

## Investissement Responsable (ISR)

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

## Critères ESG

Des critères extra-financiers sont utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- o « E » pour Environnement : consommation d'énergie, émissions de gaz à effet de serre, gestion de l'eau et des déchets...
- o « S » pour Social/Sociétal : respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...
- o « G » pour Gouvernance : indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...

L'échelle de notation du Groupe Amundi classe les émetteurs de A à G, A étant les meilleurs émetteurs et G les plus mauvais.

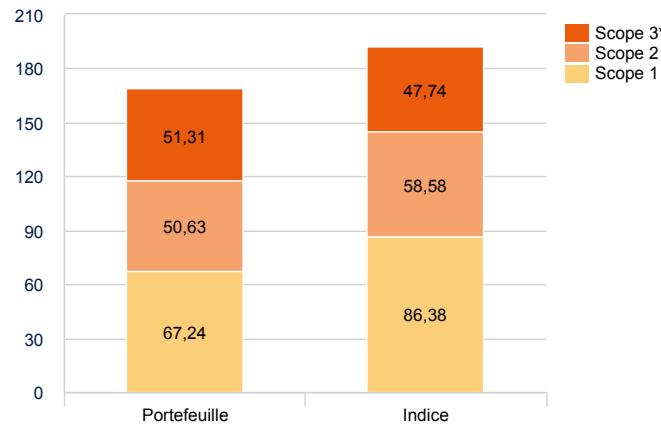
## Zoom sur des indicateurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille et celle des dimensions E, S et G, le gérant utilise des indicateurs d'impact afin d'évaluer la qualité ESG du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance, et du respect des droits humains. A cette fin, quatre critères de performance ont été retenus et le fonds a pour objectif d'avoir un portefeuille affichant une meilleure performance que l'univers d'investissement de référence pour au moins deux de ces critères.

Environnement<sup>1</sup>

Total en tCO2 / M€ (portefeuille/indice) : 169,18 / 192,70

Intensité carbone par million d'euros de chiffre d'affaires

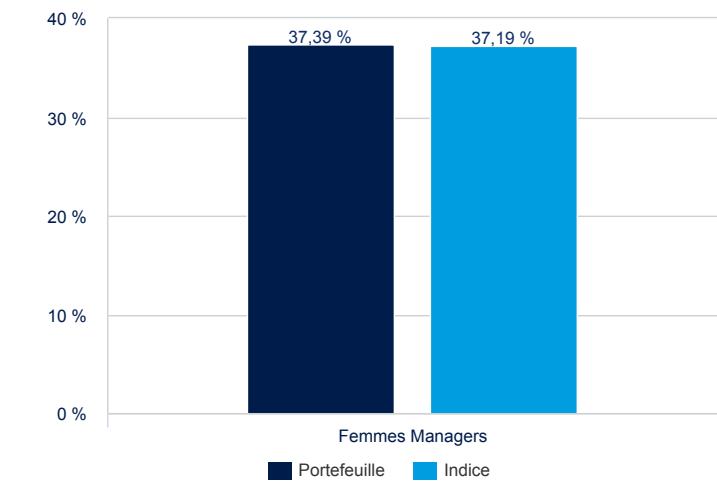


Cet indicateur mesure la moyenne des émissions en tonnes de CO2 équivalent par unité de revenu des entreprises (en million d'euros de chiffre d'affaires).

\* Source: TRUCOST, fournisseurs de premier rang uniquement

Social<sup>2</sup>

Mixité des Managers



Pourcentage de femmes cadres parmi le total des cadres de l'entreprise. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture

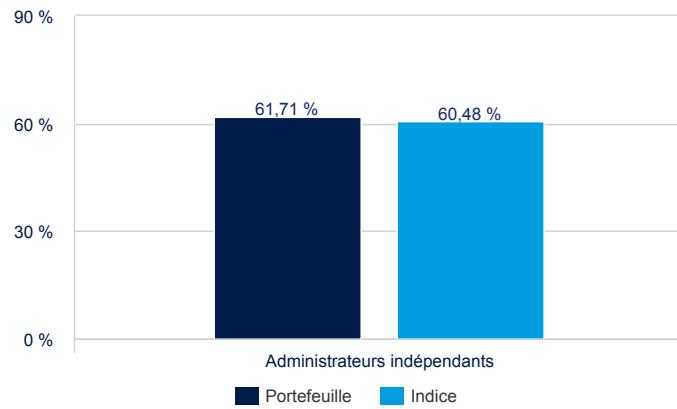
100% 99,81%

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) :

98,40% 98,86%

Gouvernance<sup>4</sup>

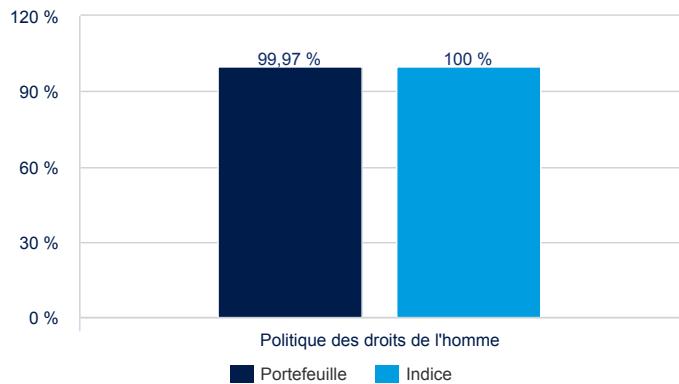
Indépendance du Conseil d'Administration



Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les conseils d'administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Respect des droits Humains<sup>3</sup>

Travail décent et liberté d'association



Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture

100% 99,81%

Taux de couverture (portefeuille/indice)

99,70% 99,83%

**Sources et définitions**

**1. Indicateur Environnement / indicateur climat.** Intensité en émissions carbone (en tCO2 par million d'euros de chiffre d'affaire). Ces données sont fournies par Trucost. Elles correspondent aux émissions annuelles des entreprises et sont exprimées en tonnes équivalent CO2, i.e. elles regroupent les six gaz à effet de serre définis dans le protocole de Kyoto dont les émissions sont converties en potentiel de réchauffement global (PRG) en équivalent CO2.

Définition des scopes :

- Scope 1 : Ensemble des émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise.
- Scope 2 : L'ensemble des émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.
- Scope 3 : Toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, Amundi a choisi d'utiliser les émissions provenant des activités en amont du scope 3 - Source : modèle EEI-O Trucost (modèle d'entrée/sortie étendu à l'environnement de Trucost).

**2. Pourcentage de femmes managers.** Pourcentage de femmes cadres parmi le total des cadres de l'entreprise. S'il existe une répartition en pourcentage par catégorie, comme les cadres supérieurs, les cadres supérieurs, les cadres moyens, les cadres subalternes, nous considérons alors le pourcentage de femmes cadres moyens. Pourcentage de femmes cadres = nombre de femmes cadres/nombre total de cadres\*100. Fournisseur de données : Refinitiv.

**3. Indicateur Respect des Droits Humains.** Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales. Fournisseur de données : Refinitiv.

**4. Indépendance du Conseil d'Administration.** Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les Conseils d'Administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Pour ces 4 Indicateurs, le total du portefeuille/de l'univers d'investissement est égal à la moyenne des indicateurs des entreprises pondérée par le poids des entreprises dans le portefeuille/l'univers d'investissement.

**AVERTISSEMENT**

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, FCPE, SICAV, compartiment de SICAV, présentés dans ce document (« les OPC ») et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPC ne sont pas un indicateur fiable des performances futures, elles ne préjugent pas des performances futures. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Les prospectus complets des OPC de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion. Concernant les mandats de gestion, ce document fait partie du relevé des activités de gestion de votre portefeuille et doit être lu conjointement avec tout autre relevé périodique ou avis de confirmation relatif aux opérations de votre portefeuille, fourni par votre teneur de compte. La source des données du présent document est la société de gestion sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.